

SOUS DOSSIER 2
Sommaire inversé

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE
(Remplissez la page lorsque concerné)

| Pièce | Référence CERFA | Fichier(s) concerné(s) | N° du fichier informatique | Page(s) concernée(s) | Observations |
|--|-----------------|--|---|----------------------|--|
| CERFA, précisant : - identité du demandeur - emplacement de l'installation - nature et volume des activités - rubrique de classement nomenclature installations classées - identité de l'architecte auteur du projet - surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations - lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher - déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (article 4-4° du décret n°2014-450) | CERFA | Sous-dossier n°1 - CERFA | 72-EGN-30Arpents-SD1-CERFA Jauzéd 72-EGN-30Arpents-SD1-CERFA Saint Aignan | | |
| Procédés fabrications (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE | AU-1 | Sous-dossier n°3 - Description de la demande | 72-EGN-30Arpents-SD3-Description de la demande | page 18 | |
| Capacités techniques et financières de l'exploitant (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE) | AU-2 | Sous-dossier n°3 - Description de la demande | 72-EGN-30Arpents-SD3-Description de la demande | page 21 | |
| Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (R 512-6 I 1° du CE) | AU-3 | Sous-dossier n°7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement | 72-EGN-30Arpents-SD7-Plan AU3 | | |
| Plan à l'échelle de 1/2500 au minimum des abords de l'installation (R 512-6 I 2° du CE) | AU-4 | Sous-dossier n°7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement | 72-EGN-30Arpents-SD7-Plan AU4 | | |
| Plan d'ensemble à l'échelle de 1/2000 au minimum de l'installation - ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité (R512-6 I 3° du CE) | AU-5 | Sous-dossier n°7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement | 72-EGN-30Arpents-SD7-Plan AU-5a 72-EGN-30Arpents-SD7-Plan AU-5b | | échelle utilisée : 1/1000ème (précisé dans la demande) |
| Etude d'impact (R 512-6 I 4° du CE) | AU-6 | Sous-dossier n°4 - Etude d'impacts & Sous-dossier n°7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement | 72-EGN-30Arpents-SD4-Etude d'impact 72-LCV-30Arpents-SD7-Documents Code de l'environnement - Expertises / Acoustique / N2000 / Naturaliste / OmbrePortee / Paysage 1 / Paysage 2 / Zones Humides / Plan AU3 / AU4/ AU-5a / AU-5b | | |
| Résumé non technique de l'étude d'impact (R122-5 du CE) | AU-7 | Sous-dossier n°4 - Etude d'impacts | 72-EGN-30Arpents-SD4-RNT Etude d'Impact | | Fichier séparé de l'étude d'impact |
| Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE) | AU-8 | Sous-dossier n°4 & 7 - Documents relatifs au code de l'environnement - expertises | 72-EGN-30Arpents-SD7-N2000 | | |
| Etude de dangers (R 512-6 / 5° du CE) | AU-9 | Sous-dossier n°5 - Etude de dangers | 72-EGN-30Arpents-SD5-Etude de Dangers 72-EGN-30Arpents-SD5-Etude de Dangers RNT 72-EGN-30Arpents-SD5- Annexe 4 Plan élec A0 | | Le résumé non technique est séparé de l'étude de dangers |

Code de l'environnement

| | | | | |
|---|----------------|--|--|-----------------------------|
| <p>Notice précisant (R431-8 du CU)</p> <p>1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ;</p> <p>2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :</p> <p>a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;</p> <p>b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;</p> <p>c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;</p> <p>d) Les matériaux et les couleurs des constructions</p> <p>e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;</p> <p>f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement</p> | <p>AU-10.1</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-N notice descriptive</p> | |
| <p>Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)</p> | <p>AU-10.2</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-AU-10.2a / 2b / 2c / 2d / 2e / 2d / 2f / 2g / 2h / 2i / 2j / 2k / 2l</p> | |
| <p>Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)</p> | <p>AU-10.3</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-AU-10.3a / 3b / 3c / 3d / 3e / 3f</p> | |
| <p>Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)</p> | <p>AU-10.4</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-AU-10.4a / 4b</p> | |
| <p>Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R431-10 du CU)</p> | <p>AU-10.5</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-AU-10.5</p> | |
| <p>Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)</p> | <p>AU-10.6</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-AU-10.6</p> | |
| <p>Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)</p> | <p>AU-10.7</p> | <p>Sous-dossier n°6 - Documents demandés au titre du code de l'urbanisme</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD6-AU-10.7</p> | |
| <p>Si le dossier nécessite une autorisation de défrichement, étude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)</p> | <p>PJ-1</p> | | | |
| <p>Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L.3111-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret))</p> | <p>PJ-2</p> | | | |
| <p>Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L.323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du décret)</p> | <p>PJ-3</p> | <p>Sous-dossier n°5 - Etude de dangers</p> | <p>72-EGN-30Arpents-SD5- Etude de dangers 72-EGN-30Arpents-SD5- Annexe 4 Plan élec AO</p> | <p>page 21 et suivantes</p> |

| | | | | | |
|---|--------------|--|---|-----------------------------|--|
| <p>Si le projet nécessite une dérogation "espèces protégées", étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (Article 7 du décret)</p> | <p>PJ-4</p> | | | | |
| <p>Si site nouveau, avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)</p> | <p>PJ-5</p> | <p>Sous-dossier n°8 - Accords et avis consultatifs</p> | <p>72-EGN-30A rparents-SD8-Accords et avis consultatifs</p> | | |
| <p>Si site nouveau, avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)</p> | <p>PJ-6</p> | <p>Sous-dossier n°8 - Accords et avis consultatifs</p> | <p>72-EGN-30A rparents-SD8-Accords et avis consultatifs</p> | | |
| <p>Modalités des garanties financières (R 512-5° du CE)</p> | <p>PJ-10</p> | <p>Sous-dossier n°3 - Description de la demande</p> | <p>72-EGN-30A rparents-SD 3-Description de la demande</p> | <p>page 35 et suivantes</p> | |

| Autres pièces présentes dans le dossier (Remplissez la case lorsque concerné) | | | | |
|--|---|--|---|--|
| Pièce | Fichier(s) concerné(s) | N° du fichier informatique | Page(s) concernée(s) | |
| Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne, en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret) - accord de la Défense - accord de la DGAC | Sous-dossier n°8 - Accords et avis consultatifs | 72-EGN-30Arpents-SD8- Accords et avis consultatifs | Accord défense ; pdf : 3 Accord DGAC : pdf : 7 | |
| Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la Défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la Défense, accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret) | Sous-dossier n°8 - Accords et avis consultatifs | 72-EGN-30Arpents-SD8- Accords et avis consultatifs | | |
| Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret) | Sous-dossier n°8 - Accords et avis consultatifs | 72-EGN-30Arpents-SD8- Accords et avis consultatifs | pdf : 3 | |
| Accord des opérateurs radars concernés (précisez lesquels) (article 85° du décret) | Sous-dossier n°8 - Accords et avis consultatifs | 72-EGN-30Arpents-SD8- Accords et avis consultatifs | Opérateurs consultés : DGAC - Défense | |